



Décembre 2019

Dans le cadre du projet belge de recherche BELBEES, financé par la Politique scientifique fédérale belge BELSPO (BR/132/A1/BELBEES)

Publication de la **Liste Rouge des abeilles de Belgique**

Les abeilles sont considérées comme étant les principaux pollinisateurs de nos régions, à la fois pour nos plantes sauvages et cultivées. Malheureusement, sur base de nombreuses études scientifiques, il semble clair qu'elles subissent un déclin massif en Europe. La situation des populations d'abeilles sauvages en Belgique n'est pas très claire car la dernière évaluation remonte à plus de 25 ans alors que les causes de déclin se multiplient. C'est dans ce contexte qu'a été réalisé le projet BELBEES, qui avait pour objectif l'évaluation de l'ampleur et des causes du déclin des abeilles sauvages de Belgique.



Résultat majeur du projet BELBEES, la Liste rouge des abeilles de Belgique a été réalisée en suivant la méthodologie proposée par l'UICN (Union International de Conservation de la Nature). Identifiant la probabilité d'extinction pour chaque espèce, les résultats de ce travail peuvent être utilisés pour mettre en œuvre un large éventail de mesures de conservation visant à globalement améliorer le statut de menace des espèces.

Par la comparaison des répartitions géographiques entre 1900-1969 d'une part et 1970-2017 d'autre part, **plus de la moitié des espèces d'abeilles de notre territoire (a) est menacée d'extinction (33%), (b) a disparu de notre pays (12%) ou (c) est en passe d'être menacée (7%).**



Décembre 2019

Plus précisément, des groupes d'espèces avec des écologies particulières (ex : abeilles sociales) sont plus impactés par les changements globaux. C'est notamment le cas du groupe des bourdons pour lequel 80% des espèces sont menacées d'extinction, d'ores et déjà éteintes ou en passe d'être menacées.

Alors que certaines régions de Belgique sont connues pour abriter une grande richesse spécifique (Flandre sablonneuse, Est de la Campine, environs de la Région Bruxelles-Capitale, Condroz, Fagne-Famenne-Calestienne, Gaume), certains « hotspots » de diversité locale ont aussi pu être mis en exergue. Ces derniers représentent des habitats particuliers et menacés comme les pelouses calcaires ou les landes qu'il faut protéger en priorité.

Ce travail met aussi en lumière le manque de connaissances pour l'évaluation de certaines espèces (plus de 9% des espèces ont été classées dans la catégorie « Données insuffisantes ») et la caractérisation de la faune d'abeilles de certaines régions sous-échantillonnées du pays (Ardennes, Flandre occidentale, Campine).

Face à cette régression massive, plusieurs causes anthropiques ont été pointées comme responsables : la perte et la fragmentation des habitats en raison de l'intensification de l'agriculture (par exemple, changements dans les pratiques agricoles, y compris l'utilisation d'engrais et de pesticides) et du développement urbain, ainsi que du changement climatique.